

ne

Objet :
Examen juges GF - 6^{ème} degré

Destinataires :

Responsables des juges des Associations BFC

Copie à :

Marc LECHENNE
Annie FLENET
Nicole GRILLOT

Besançon,
Le 08 Février 2017

Chers Amis,

La commission **JUGES de la LIGUE de FRANCHE COMTE** a programmé une session d'examen

JUGE 6^{ème} degré
PARTIE PRATIQUE SUR VIDEO

Elle se déroulera

Samedi 10 Juin 2017 8 h 30
Centre Diocésain – 20 Rue Mégevand – BESANCON
Le code du parking vous sera communiqué ultérieurement

- 1 chèque de 32.00 € ordre COMITE REGIONAL FSCF BFC OU PAR VIREMENT BANCAIRE

La feuille d'inscription accompagnée des documents devra être retournée à

COMITE REGIONAL FSCF BFC
Examens JUGES GF
20 Rue Megevand 25041 BESANCON CEDEX

Pour le 10 avril 2017 DERNIER DELAI

**ATTENTION ! SEULS LES JUGES QUI ONT REUSSI L'ECRIT PEUVENT S'INSCRIRE
POUR PASSER LA PRATIQUE SUR VIDEO**

Merci de votre collaboration et salutations amicales et sportives.

Pour la Commission JUGES
Marie France JUNOD

Une connaissance de l'écriture symbolique des éléments cotés est impérative

Les candidats noteront à chaque agrès sur vidéo :

Deux mouvements 6^{ème} pour l'établissement des deux notes de base qui seront expliquées par les responsables
Cinq mouvements 6^{ème}

En cas de doute sur la prise en compte d'une EC ou d'une Difficulté 6^{ème}, le candidat devra l'indiquer explicitement sur sa feuille de cotation.



Conditions d'admission

Pour être admis Juge 6^{ème} degré, les candidats doivent obtenir la pratique sur au moins 2 agrès sur 2 saisons maximum (l'écrit étant déjà acquis) ; Pour obtenir un agrès, les candidats doivent avoir 3 notes sur 5.

Tout agrès acquis est conservé pendant une saison.

Pour l'épreuve pratique, la note D et la note E sont prises en compte.

Pour la NOTE D :

15.00 points sont répartis comme suit :

L'écriture symbolique	= 3.00 points si	100 % du mouvement écrit
	= 1.50 point si	50 % du mouvement écrit
	= 0.00 point si	moins de 50 %

Les 3 D6 prises en compte =5.00 points ou rien

Les éléments bonifiés nommés	= 2.00 points
	= 1.50 point si 1 erreur
	= 1.00 point si 2 erreurs
	= 0.00 point sur plus de 2 erreurs

Les EC = 5.00 points ou rien

Il faut minimum 12.50 points pour valider la note D

Pour la NOTE E : les notes retenues sont celles dont les écarts avec les notes moyennes du jury correspondent au tableau ci-dessous :

	<i>Sur 10.00 points</i>
<i>0.30 pt si moyenne du jury égale ou supérieure à</i>	9.00 points
<i>0.50 pt si moyenne du jury comprise entre</i>	7.50 et 8.90
<i>0.70 pt si moyenne du jury égale ou inférieure à</i>	7.40